



## Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

Prix de vente	Biens et droits immobiliers, fonds de commerces (à l'exception des programmes neufs)
Jusqu'à 60.000 €	8,5% (avec un minimum de 3.000€)
De 60.001 à 120.000 €	7,5%
De 120.001 à 150.000 €	7%
De 150.001 à 250.000 €	6,5%
De 250.001 à 300.000 €	6%
De 300.001 à 350.000 €	5,5%
A partir de 350.001 €	5%
Stationnements seuls : honoraires forfaitaires 1.500 €	

## Honoraires de transaction TTC vente de neuf

Programme	Redevable des honoraires	Honoraires
Programme « Esprit Colline »	Vendeur	4,8% TTC

## Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire	Locaux professionnels, commerciaux et industriels, stationnements.	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation	20 €		Recherche de locataire, visites, entremise et négociation, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux d'entrée	1,2 mois de loyer hors taxes	2,4 mois de loyer hors taxes
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	5€/m <sup>2</sup>	5€/m <sup>2</sup>			
Etat des lieux	3€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>	Location garages et parkings seuls		1,2 mois de loyer hors charges

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**Orpi Agence R. Bassanelli – L'Etoile, Bd Charles de Gaulle, 04100 Manosque**

EURL au capital de 107.700€ / RCS Manosque n°391.630.852.00013 / Carte professionnelle T/G/S n° CPI 0402 2016 000 008 686 délivrée par la CCI des Alpes de Haute Provence / Caisse de Garantie : Galian, 89 rue de la Boétie, 75008 Paris.

**Honoraires au 01/10/2021**

La délivrance d'une note est obligatoire.



## Honoraires de gestion locative

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	7,2% du montant des loyers perçus
Assurance GLI	2,8% du montant des loyers perçus, selon conditions d'acceptation du locataire
Prise en charge / clôture de dossier	NEANT

## Avis de valeur et expertises

Avis de valeur	180€ TTC	
Expertises (réalisation d'un devis préalable)	<u>Appartements</u>	Maisons / Villas
	Studio 480€	T3 et moins 1200€
	T2 600€	T4 1300€
	T3 720€	T5 1400€
	T4 et plus 840€	Pièce supplémentaire +100€

## Honoraires de syndic (les contrats en cours de validité restent applicables)

Prestation	Honoraires TTC	Prestation	Honoraires TTC
Gestion courante (0 à 10 lots)	240€/lot avec minimum 1800€	Mise en demeure	36€
Gestion courante (11 à 20 lots)	180€/lot avec minimum 2400€	Relance mise en demeure	36€
Gestion courante (21 à 40 lots)	144€/lot avec minimum 3600€	Constitution dossier avocat	300€
Gestion courante (> 40 lots)	120€/lot avec minimum 5760€	Rédaction protocole seing privé	72€
Coût horaire vacation	60€	Constitution hypothèque	300€
Majoration hors horaires	50%	Mainlevée hypothèque	150€
Assemblée générale supplément	300€	Requête injonction de payer	360€
Conseil syndical supplément	150€	Etat daté et opposition 20-I	310€
Copie de document	0,20 cts/page	Autres prestations	Au temps passé

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

**Orpi Agence R. Bassanelli – L'Etoile, Bd Charles de Gaulle, 04100 Manosque**

EURL au capital de 107.700€ / RCS Manosque n°391.630.852.00013 / Carte professionnelle T/G/S n° CPI 0402 2016 000 008 686 délivrée par la CCI des Alpes de Haute Provence / Caisse de Garantie : Galian, 89 rue de la Boétie, 75008 Paris.

**Honoraires au 01/10/2021**

La délivrance d'une note est obligatoire.